

"Pas concernée..."

Autor(en): **Masserey, Marie-José**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [6-7]

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le courrier des lecteurs



La Suisse à l'ONU : aucune conséquence positive pour les femmes

Cette prise de position fait suite à l'article de Perle Bugnion-Secrétan paru dans notre numéro d'avril, et intitulé : « Une chance pour les femmes ».

On peut être favorable ou non à l'adhésion de la Suisse à l'ONU, prétendre que notre neutralité n'aurait pas à en souffrir ou affirmer, preuves à l'appui, que l'adhésion à la Charte est incompatible avec notre neutralité ; un point devrait en tous les cas faire l'unanimité : il n'y a aucune conséquence positive à attendre, pour les Suissesses, d'une adhésion de notre pays à l'ONU.

1) L'accession des Suissesses que nous sommes à la vie politique s'est faite indépendamment de l'ONU. Ce sont les cantons de Vaud (1959), Neuchâtel (1959), Genève (1960), Bâle-Ville (1966) qui ont montré l'exemple et ont essentiellement contribué ainsi au succès des votations fédérales de février 1971. Les mouvements féministes suisses ont aussi leur part, naturellement, dans cette évolution, mais l'influence de l'ONU est d'autant moindre que, d'une part, nous n'y sommes pas et, d'autre part, cette évolution s'est opérée à une époque où, plus encore que maintenant, la population était très peu favorable à une adhésion de notre pays à la Charte.

2) L'ONU est un organisme créé par des hommes, réunissant des gouvernements

où agissent avant tout des hommes, des hommes qui ont des buts politiques, ce qui est parfaitement légitime, et pour lesquels l'émancipation des femmes ne présente, en fait, d'intérêt que si elle peut être utilisée à l'appui de la politique qu'ils poursuivent. J'en veux pour preuve, d'abord, ce que dit le journal *Femmes Suisses* (p. 17 du numéro d'avril) à propos des « Mères de Mai » : « ... à la Commission des Droits de l'Homme qui a siégé à Genève, en février dernier, les choses sont moins engageantes : « Nos enfants, aux Nations Unies, ne sont qu'un numéro dans un dossier. L'ONU n'a rien fait pour qu'ils soient retrouvés et se contente d'accepter telles quelles les réponses du gouvernement argentin. Ce que disent les mères ne figure jamais dans les rapports ». Et *Femmes Suisses* de conclure : « Serait-ce parce qu'elles sont des femmes qu'on ne les écoute pas ? Peut-être pas. Car les Mères de la Place de Mai constituent une force politique indubitable... mais à leur manière... ».

Conclusion à tirer : si les femmes et les mouvements féministes ne poursuivent pas une politique qui plaît aux gouvernements représentés à l'ONU, elles n'ont aucun espoir de se faire entendre. Belle liberté en perspective !

3) Même lorsque l'ONU chapeaute une réunion du genre de la Conférence de Copenhague et semble favoriser l'élaboration d'un plan mondial d'action pour l'amélioration de la condition de la femme, il se révèle que ce sont, en fait, des options politiques déterminées que l'on essaie de faire progresser, sur le dos des femmes. En voici quatre exemples parmi d'autres, tirés directement du plan mondial de l'ONU :

Art. 70 : « Les gouvernements (...) devraient encourager et stimuler l'existence d'organisations politiques qui exécuteraient des programmes de nature à favoriser la participation des femmes... »

Cela signifie que les partis politiques « officiels » sont encouragés à se servir du matériau féminin pour asseoir leur importance. Nous sommes, à l'évidence, un réservoir électoral !

Art. 87 : « Les gouvernements devraient permettre aux femmes de remplir le rôle qui doit être le leur (c'est la soussignée qui souligne) dans le renforcement de la paix et de la sécurité internationales ».

Le rôle qu'on nous assigne est évidemment celui qui entre dans une certaine conception de la paix et de la sécurité qui n'est peut-être pas celle que nous voudrions.

Art. 82 : « Les femmes du monde entier devraient apporter leur soutien aux femmes et au peuple palestiniens... »

Il est évident que l'on ne trouve pas mention dans ce texte de l'ONU, pourtant postérieur à l'occupation de l'Afghanistan, d'une aide aux femmes et au peuple afghans dont parle l'interview de Farida en dernière page du numéro d'avril de FS.

Où est la liberté des femmes ?

Art. 166 : « (...) Contribuer à un changement d'attitudes en éliminant les images stéréotypées traditionnelles des rôles de l'homme et de la femme... » (c'est la soussignée qui souligne).

Il ne s'agit donc pas de permettre aux femmes et aux hommes de choisir leur mode de vie, certains préférant peut-être la répartition traditionnelle des rôles, d'autres souhaitant un changement, il s'agit d'éliminer un facteur de choix pour imposer un autre stéréotype (où est la liberté ?).

L'émancipation de la femme n'est encouragée que si elle coïncide avec une option prédéterminée des gouvernements membres de l'ONU.

Conclusion : que la Suisse adhère à l'ONU, cela n'aura aucun effet positif pour les femmes ; au plus pourrait-on craindre qu'une adhésion ne constitue une menace pour notre liberté.

Suzette Sandoz

« Pas concernée... »

Dans le journal *La Suisse* du 13 avril 1983, un lecteur s'en prend à une lectrice qui, bien que femme, eut l'audace de défendre l'idée du service civil pour les objecteurs de conscience.

« Je m'étonne de voir défendre une quelconque modification du service actif par quelqu'un qui n'est en rien concernée par le problème... Mme O. qui n'est astreinte ni au service actif, ni à la taxe militaire, se paie de mots et donne des leçons à qui pourrait les lui retourner ».

Pas concernée ? Est-ce aux hommes de définir les domaines sur lesquels peuvent se prononcer les femmes ? Se gênent-ils pour donner leur avis sur l'avortement, l'assurance maternité et pour financer leurs joujoux guerriers avec nos impôts ?

Ils tirent sur des photos de femmes nues et organisent des soirées strip-tease. Ils font des projets visant à intégrer les fem-



Institut de
Beauté

Marianne

2, rue Vignier
1205 Genève
Tél. 29 67 07

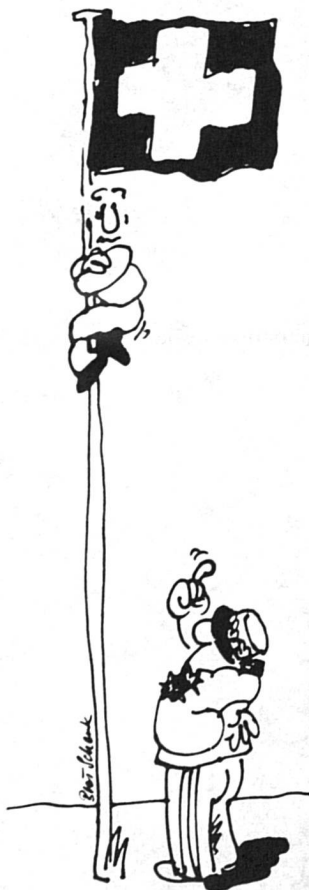
mes dans la défense totale. Ils mettent en prison ceux qui refusent le service militaire en demandant à accomplir un service civil plus long et à caractère social. Et nous n'aurions pas à nous en mêler ?

En ce qui concerne l'armée, il est grand temps que les femmes interviennent pour empêcher les hommes de continuer leurs bêtises.

Et, sur la question du service civil, il suffit d'un peu de bon sens pour s'apercevoir qu'il n'y a aucune raison d'emprisonner quelqu'un prêt à se mettre pendant 18 mois au service de la collectivité. (C'est ce que propose l'initiative pour un authentique service civil basé sur la preuve par l'acte qui sera votée dans quelques mois).

Nous femmes devons voter en masse, le moment venu, pour le service civil. La défense nationale est une chose trop sérieuse pour laisser les hommes en décider tout seuls.

Marie-José Masserey



Info service civil No 3

Travail ménager : une évaluation restrictive

Vous avez consacré un numéro spécial de *Femmes Suisses* au travail ménager, dans la perspective du colloque qui s'organisait sur ce thème en mars à Genève.

Les féministes voudraient évaluer, ou plutôt réévaluer le travail ménager, c'est-à-dire faire reconnaître sa vraie valeur en termes qualitatifs et quantitatifs, sa fonction primordiale pour l'avenir de la société et son importance dans l'économie du pays. Plusieurs buts sont visés, me semble-t-il.

Il s'agit d'abord de rectifier le jugement que la société porte sur ce travail et, par-là même, sur la femme qui l'accomplit, et aussi le jugement que la femme porte sur elle-même. Il s'agit également de parvenir à une estimation monétaire du travail ménager pour les besoins de la politique économique, sociale, financière, etc., de l'Etat, pour les besoins de l'assurance sociale en cas de maladie, d'invalidité ou de décès, pour les besoins aussi de la femme en cas de concubinage, de divorce ou d'une rémunération de la femme au foyer. Finalement, l'évaluation du rôle et du contenu du travail ménager doit conduire à une autre répartition des tâches au sein du couple, tendre vers un meilleur partage de ces tâches entre les divers éléments de la famille.

Or, il est frappant de constater que même les femmes sous-estiment l'ampleur et la valeur de ce travail ménager. Il suffit de regarder les onze domaines dans lesquels l'Alliance de Sociétés Féminines suisses subdivise l'activité ménagère, pour réaliser que la définition qui a été retenue du travail ménager est beaucoup trop restrictive. Non seulement, aucune mention n'est faite de toutes les tâches administratives (assurances, impôts, banque, gestion des biens, relations avec l'administration, les autorités scolaires, correspondance, etc.), mais toutes les activités de type « familial », toutes les activités sociales, culturelles, sportives, de formation permanente en tant qu'épouse, mère, éducatrice, cuisinière, soignante, etc., tous les bénévoles sont totalement oubliés, sans doute parce qu'ils sont considérés comme étant des loisirs. Or, cela est contraire à la réalité, au vécu quotidien des femmes et surtout à la logique de la démarche des associations féminines.

Comment voulez-vous réhabiliter le travail ménager, faire apprécier sa valeur en termes économiques, monétaires ou simplement qualitatifs, si vous le réduisez à la portion congrue ? Comment voulez-vous obtenir un véritable partage des tâches si vous faites semblant qu'elles s'effectuent en quelques heures par jour ? Ni la famille ni la société ne peuvent se passer des soi-disant « loisirs » des femmes. Il faut cesser de banaliser les occupations non manuelles des femmes et, au contraire, les mettre en évidence. Et ce n'est pas parce que nous aimons ce que nous faisons que ce n'est pas du travail.

A. Szokoloczy-Grobet

ZAHNO

FRIBOURG

Rue de Lausanne 5

☎ 037 22 19 54

MOUTIER

Rue Centrale 53

☎ 032 93 10 30

032 93 31 25

Pour sauver Tout Va Bien^{HEBDO}

Journal d'information politique et culturelle

Après dix ans d'existence, TVB-Hebdo a dû suspendre sa parution, faute de moyens financiers. Pour repartir, il lui faut 1500 abonnements avant le 31 mai.

ABONNEZ-VOUS !

Exemplaires gratuits sur demande à l'adresse ci-dessous

Je m'abonne pour une année au prix de 150 francs et je m'engage à verser cette somme si TVB-Hebdo peut repartir après avoir réuni 1500 nouveaux abonnements.

Nom :

Prénom :

Adresse :

..... No postal :

Signature :

Renvoyez ce talon à TVB-Hebdo, CP 39, 1211 Genève 4 (022/20 63 77)

Une lectrice aussi aimable que spirituelle nous envoie cette coupure du numéro d'avril de FS, avec cette explication : « Le journal était sur la table et mon mari (33 ans) y a ajouté ses commentaires. Qu'en pensez-vous ? Personnellement, je n'ai pas réagi (bien faire et laisser braire) ». Ce que nous en pensons ? Eh bien ! que le goût de la provocation en cette matière est déjà bon signe : c'est le début de la prise de conscience !

Quels métiers pour les filles ?

L'ADF a enquêté sur l'avenir professionnel des jeunes filles : il n'est pas rose...

- 1) servir l'homme (le chef)
- 2) torcher les mioches
- 3) faire le ménage